



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	316106	Numéro	T15704
Adresse du site	57, rue de Montreuil	Hauteur	R + 12 (43 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence LTE 700 MHz avec changement de trois des quatre antennes sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Un autre opérateur présent sur le site Free (30°, 150° et 270°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	23/12/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/08/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	09/10/2018

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres 2,60 m en dessous de l'antenne	Tilts (degrés)	6°
Estimation	0° < 3V/m ; 120° < 3V/m ; 240° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers	Aucun établissement particulier dans un rayon de 100m autour des antennes		

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer trois des quatre antennes existantes (1 tri-bandes et 2 penta-bandes) par trois antennes hepta-bandes de tailles identiques.		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	38,95 m		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :

Avis AEU :

Favorable

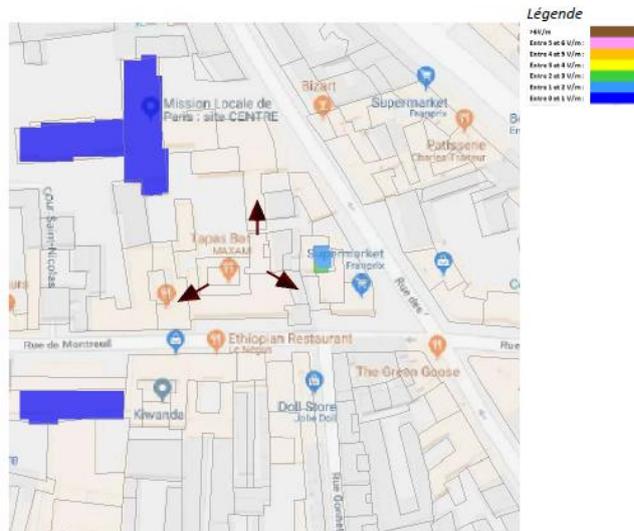
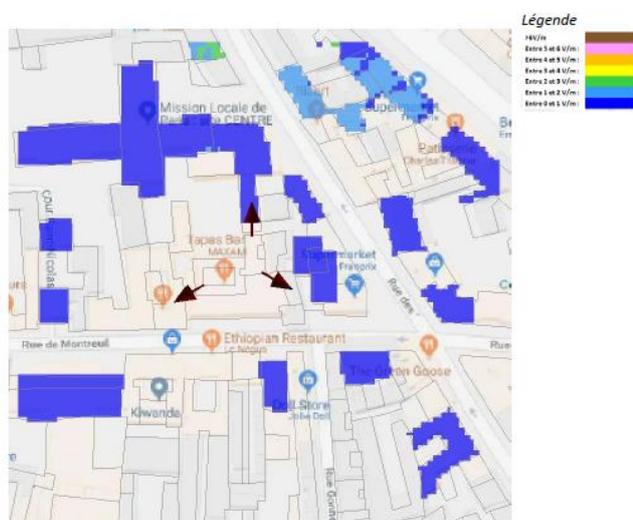
Défavorable



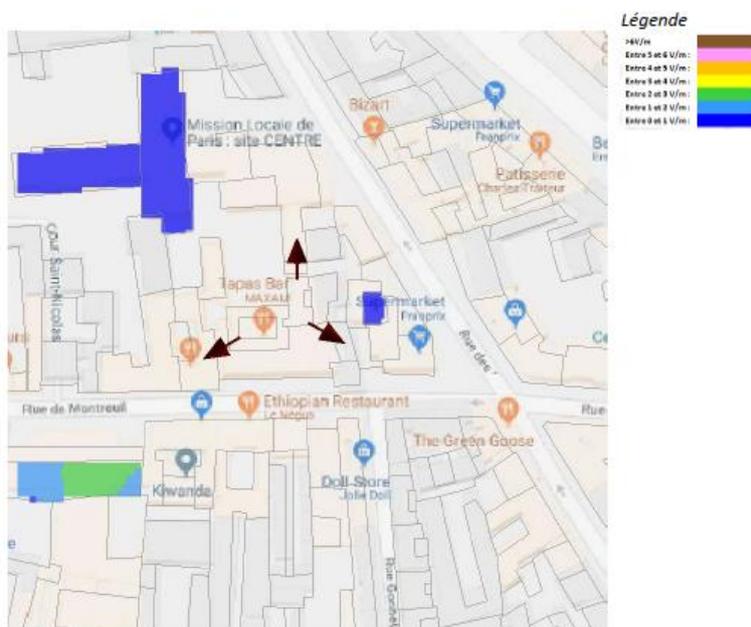
Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 31,5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 31,5 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 2-3 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	22,5 m	31,5 m	31,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

EXISTANT



Equipements BYTEL
non visibles

Aucune modification
visuelle à prévoir

PROJETE



Equipements BYTEL
non visibles

EXISTANT



1 Antenne BYTEL

PROJETE



1 Antenne BYTEL



Vue des Azimuts

